

Formation à la coordination de l'accueil familial de jour

Formation continue 2019-2020

Analyse de la pratique

Colette Lechenne

Analyse de la pratique

Les coordinatrices et coordinateurs travaillent souvent de manière solitaire. En même temps, elles et ils sont confronté·e·s à des situations qui nécessitent de pouvoir prendre du recul, échanger avec d'autres, prendre conseil.

Réfléchir en groupe permet de clarifier sa position et de bénéficier de l'expérience des autres. L'analyse de la pratique est à la fois un temps de réflexion, de développement professionnel et de ressourcement.

Le groupe d'analyse de la pratique est constitué de 8 à 12 coordinatrices et coordinateurs. Avec des règles de confidentialité, les participant·e·s sont appelé·e·s, avec leurs collègues, à réfléchir à leur propre pratique en vue d'explorer les situations qui les mettent dans le doute, l'insécurité, le flou, l'échec. En lien avec les situations présentées, la réflexion et les échanges pourront également s'orienter sur des enjeux plus spécifiques (développement de l'enfant, collaboration avec les familles, etc.).

Les personnes qui s'inscrivent à l'analyse de la pratique s'engagent à prendre part aux six rencontres d'une demi-journée organisées en 2019-2020. Cela de manière à permettre au groupe de travailler dans la continuité et de développer la confiance nécessaire à ce type de démarche.

A la demande des autorités compétentes, la participation à l'analyse de la pratique est ouverte également aux coordinatrices et coordinateurs déjà entré·e·s en fonction mais qui n'ont pas encore pu suivre la formation de base.

Ce groupe d'analyse de la pratique sera animé par Madame **Colette Lechenne**, thérapeute de famille ASTHEFIS, EFTA, formatrice à la thérapie de famille et à l'intervention systémique.

Dans le cadre de ces séances, une attention particulière sera apportée à la prise en compte des multiples systèmes et sous-systèmes dans lesquels s'inscrit la fonction de coordinatrice ou coordinateur et aux différents niveaux de collaboration que celle-ci exige (avec les responsables institutionnels, les accueillant·e·s, les parents, etc.). Pour cette année, un appui sur les différentes notions / concepts qui aujourd'hui s'intéressent au développement des enfants (par exemple « l'éducation positive » ou « la parentalité bienveillante ») constituera un fil rouge pour enrichir nos réflexions et analyses.

Calendrier		
Jeudi	19 septembre 2019	8h30 à 11h45
Jeudi	3 octobre 2019	8h30 à 11h45
Jeudi	7 novembre 2019	8h30 à 11h45
Jeudi	16 janvier 2020	8h30 à 11h45
Jeudi	5 mars 2020	8h30 à 11h45
Jeudi	30 avril 2020	8h30 à 11h45

Lieu : HETS&Sa-EESP, Unité de formation continue

Délai d'inscription : 29 août 2019 (par ordre d'arrivée)

Nombre de places : minimum 8, maximum 12

Coût : CHF 690.- pour 6 séances

Pour mémoire, nous vous rappelons que les employeurs (Réseaux, Structures, Associations ou même parfois Services cantonaux) encouragent et facilitent la participation de leur personnel à l'offre de formation continue.

Conditions de participation

- Votre inscription est prise en compte par ordre d'arrivée dès réception de votre bulletin d'inscription complètement rempli.
- Une confirmation vous est adressée au plus tard trois semaines avant le début des cours et une facture suivra ultérieurement.
- Aucune attestation de paiement n'est délivrée. Veuillez conserver votre lettre de confirmation-facture et votre récépissé.
- En cas de désistement d'un cours durant les 10 jours qui le précèdent, la moitié du prix du cours est retenue ou exigée.
- Si le désistement a lieu à partir du 1er jour de cours, le montant total du prix du cours est retenu ou exigé.
- En cas de désistement en dehors des délais mentionnés ci-dessus, et quel qu'en soit le motif, un montant de CHF 60.- est retenu ou exigé.
- Seuls les désistements ou annulations écrits sont pris en considération.
- Si le cours est complet ou annulé, vous en êtes averti·e·s personnellement.
- Une attestation est délivrée à la fin de chaque cours dans la mesure où la facture du cours a été totalement réglée.

Renseignements et personne de contact

Mme Anne-Françoise Pont Chamot, responsable de la formation
(annefrancoise.pontchamot@eesp.ch)

Haute école de travail social et de la santé | EESP | Lausanne

Unité de formation continue

Ch. des Abeilles 14

CH-1010 Lausanne

Tél. +41 (0)21 651 03 19